

Bien-être animal ou mise à mort halal ? Les écolos-dingos écorchés vifs à Bruxelles

écrit par Christine Tasin | 2 juin 2022





Le Ministre bruxellois du bien-être animal (: *“La Cour européenne de justice et la Cour constitutionnelle de Belgique ont toutes les deux rendu un arrêt pour dire qu’imposer l’étourdissement préalable est une atteinte limitée à la liberté religieuse, mais pas à ce point grave que pour être contraire à cette liberté religieuse”.*

<https://resistancerepublicaine.com/2022/05/29/quand-les-lgbt-d-ecouvrent-que-leurs-amis-musulmans-les-haissent/>

<https://www.fdesouche.com/2022/06/01/belgique-la-cour-constitutionnelle-confirme-linterdiction-dabattage-sans-etourdissement-prealable/>